

Camping : la fin des travaux



Pour tout savoir sur le camping « Au bord de l'Aisne », rendez-vous à l'adresse www.camping-aisne-picardie.fr

Dans le bâtiment d'accueil récemment achevé, les époux Mathiron reçoivent les campeurs dans un cadre agréable et fonctionnel. Au préalable, ce sont huit années d'études et de procédures qui auront été menées dans l'objectif de développer le potentiel de notre camping.

Une longue histoire administrative

Considérant l'emplacement privilégié de notre camping, une étude réalisée en 2003 mettait en valeur ses atouts économiques et touristiques indéniables. Cette étude donnait l'impulsion pour entreprendre des travaux de requalification visant l'obtention d'une troisième étoile et à confier son exploitation à un prestataire. Une première estimation réalisée en mars 2005 chiffre le projet à 672 000€ HT. La première procédure d'appel à un prestataire dite de « Délégation de Service Public » (DSP) est déclarée infructueuse, faute de candidat. En 2006, un avant-projet sommaire est remis par la SEDA, mandatée par la commune pour suivre ce projet ; un permis de construire est alors déposé. En 2007, deux nouvelles DSP lancées à plusieurs mois d'intervalles se soldent par un nouvel échec. En 2008, le projet marque le pas, avant de repartir pour de bon en 2009 : un délégataire répond favorablement à l'appel lancé : M. et M^{me} Mathiron s'engagent à exploiter le camping pour une période de 12 ans, la commune s'engageant à entreprendre les travaux pour le transformer en véritable outil économique et touristique. Sous la houlette de M. Gérard, architecte de Nancy, le chantier débute en septembre 2010 pour se terminer en juin 2011.

Le budget nécessaire à la requalification du camping s'élève à 741 441 € HT. Notre commune ne pouvant en assurer

seule son financement, des subventions s'avèrent indispensables. Leur obtention implique le transfert de la gestion en régie directe (assurée par la commune) vers une gestion avec un prestataire, sélectionné dans le cadre d'une DSP. Pas moins de huit années auront été nécessaires pour finaliser ce projet, ce long délai a toutefois permis à la commune de bénéficier d'une subvention de 420 000 €. La part restant à charge du budget communal s'élève à 321 441 € HT. Cette somme sera absorbée par la redevance annuelle versée par le délégataire.

Au terme d'un bail de 12 années, notre commune aura la possibilité soit d'en reprendre la gestion, de le confier à un nouveau prestataire ou de le vendre.

Les travaux réalisés

Proche de l'entrée du camping, un bâtiment d'accueil a été construit (projet présenté dans *Guignicourt Infos* n° 118, pages 10 et 11). Il est composé d'un logement de fonction, d'un accueil pratique et moderne avec bar et d'une salle réservée à la petite restauration et d'un coin jeux. Les anciens sanitaires ont été conservés et réhabilités de même que l'ancien accueil. Le terrain comporte un certain nombre d'emplacements redessinés et délimi-



Le gyropode, un moyen silencieux et écologique pour se déplacer rapidement dans le camping.



tés selon les normes en vigueur. Ils sont desservis par des réseaux de voirie, d'électricité et d'éclairage neufs.

Un emplacement pour une vingtaine de mobil-homes a été également créé. Une plaine de jeux, une piscine privée entièrement financée par les époux Mathiron, ainsi qu'une aire de camping-car, sont en voie d'achèvement. Le camping *Au Bord de l'Aisne* devrait adhérer à la démarche *Camping Qualité* et atteindre les conditions posées par le label *Tourisme et Handicap* ainsi que le label *Gestion Environnementale La Clef Verte*. Notre commune est à présent dotée d'un bel équipement, nul doute que M. et M^{me} Mathiron sauront le faire fructifier. Nous leur souhaitons toute la réussite qu'ils méritent et leur rendrons visite très prochainement.